



Téléphone confisqué pendant un examen blanc

Par **Samirc**, le **11/02/2015** à **19:50**

Bonjour ,Je suis au lycée en 2nde , mon portable m'a etait confisqué pendant un examen blanc. il etait dans ma poche et s'en faire expret j'ai activer un son. Le surveillant me la donc prit et la donnée au proviseur Adjoint.Le problème c'est qu'il veut me le rendent seulement après les vacances, ça veut dire que je vais devoir attendre 2 semaine !! Bon j'avoue aussi que dans les consigne de l'épreuve il a etait indiqué de mettre les telephone dans les sac ce que je n'ai pas fait.Est ce qu'il a le droit de garder le telephone pendant tout ce temps ? Merci d'avance

Par **moisse**, le **12/02/2015** à **10:53**

Bonjour,NonC'est tout à fait irrégulier, on suppose que l'établissement va s'abriter derrière les congés scolaires pour expliquer en l'absence des responsables, l'impossibilité de vous restituer l'appareil.Ceci étant il ne faut pas prendre les autres pour des crétins, et risquer la mise en œuvre d'une mesure disciplinaire pour tentative de fraude à un examen scolaire.